

# CRÉDITS DE SANTÉ PUBLIQUE

Année 2017-2018

---



Crédits de santé publique 2017-2018  
est une production de la Direction régionale de santé publique  
du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

1301, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H2L 1M3  
514 528 2400  
[www.dsp.santemontreal.qc.ca](http://www.dsp.santemontreal.qc.ca)

©Direction régionale de santé publique  
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Dans ce document, l'emploi du masculin générique désigne aussi bien les femmes que les hommes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

# TABLE DES MATIÈRES

## INTRODUCTION

1. Estimé des crédits 2017-2018.....	p.4
2. Indexation des crédits.....	p.4
3. Séquence de dépôt des documents et adoption des budgets pour 2017-2018 .....	p.5
4. Avance de fonds pour le financement non récurrent .....	p. 5
5. Personnes ressources à la DRSP et dans les CIUSSS.....	p. 5

**ANNEXE 1 : CRÉDITS RÉGIONAUX DE SANTÉ PUBLIQUE 2017-2018 (INCLUANT L'INDEXATION)**

**ANNEXE 2 : CALENDRIER DES VERSEMENTS DE FONDS NON RÉCURRENTS EN 2017-2018**

**ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNES-RESSOURCES À LA DRSP ET DANS LES CIUSSS**

## INTRODUCTION

Le présent document est complémentaire au Cadre de gestion des mesures de santé publique 2017-2021. Il présente un tableau de la répartition des crédits régionaux et du fonds de la CNESST récurrents et non-récurrents pour l'année 2017-2018. Il comprend également de l'information sur le taux d'indexation des mesures de santé publique, la séquence de dépôt des documents et d'adoption des budgets, les avances de fonds pour le financement non-récurrent ainsi que les personnes ressources à la DRSP et dans les CIUSSS pour les mesures de santé publique pour l'année 2017-2018.

### 1. Estimé des crédits 2017-2018

Le tableau de la répartition des crédits adoptés en 2017-2018, incluant le montant de l'indexation, est présenté à l'**Annexe 1**.

### 2. Indexation des crédits

Chaque année, la DRSP procède aux allocations en fonction d'enveloppes distinctes provenant du MSSS. Ces enveloppes sont parfois indexées à des taux différents.

L'indexation a été allouée de la façon suivante, dans chacune des mesures :

- Pour les mesures en établissements publics = 1,35 % ; pour la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles (établissement privé conventionné) = 1,56 %.
- Pour la mesure 12.1 - Prévention des infections transmises sexuellement et par le sang – ITSS, volet communautaire : 0,7 %.<sup>1</sup>
- Pour toutes les autres mesures finançant les organismes communautaires incluant les mesures 3.1 – Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance – composante Soutien à la création d'environnements favorables et 4.2 – Milieux de vie favorables – Jeunesse = 0,7 %

L'indexation reçue pour les mesures suivantes versées aux organismes communautaires s'ajoute à l'enveloppe disponible pour la réalisation de projets acceptés suite à des appels de projets :

- 1.2 - Accessibilité alimentaire
- 4.5 - Actions ciblées jeunesse
- 17 – Environnement favorable à la santé
- 18 - Quartier 21

L'indexation attribuée à la mesure 3.3 - Y'a personne de parfait –Y'APP sera répartie entre tous les établissements ou organismes financés.

---

<sup>1</sup> Dans le cadre de l'harmonisation des frais d'administration pour l'ensemble des mesures, des ajustements ont été définis afin que les groupes qui gèrent les activités de cette mesure puissent intégrer l'admissibilité des frais d'administration de 10 %. Ces ajustements impliquent d'utiliser, pour 2017-2018, le montant lié à l'indexation prévue. Cette situation est exceptionnelle et sera revue pour 2018-2019 en fonction du montant disponible pour la mesure et de l'évolution de la programmation.

### 3. Séquence de dépôt des documents et adoption des budgets pour 2017-2018

L'adoption des crédits de santé publique par le CA du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal a suivi la séquence ci-dessous:

- Allocation des crédits au MSSS par l'adoption du budget par l'Assemblée Nationale : *mars 2017*
- Mise à jour de la répartition globale des crédits 2017-2018 par la DRSP : *mai 2017*
- Approbation de la répartition globale des crédits régionaux de santé publique par le Comité de vérification du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal : *12 juin 2017*
- Adoption de la planification globale des crédits régionaux et de la répartition spécifique des crédits régionaux versés de façon non-récurrente par le Conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal : *14 juin 2017*

### 4. Versements

#### A. Financement récurrent

Les fonds récurrents alloués aux établissements sont inclus à leur budget de base et versés de façon régulière selon les calendriers de versements déterminés par le MSSS.

#### B. Financement non-récurrent

L'article 287 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* stipule que « si au 1<sup>er</sup> avril d'une année, le montant des sommes affectées au budget d'un établissement ne lui a pas été indiqué..., un quart du budget de l'exercice précédent est reconduit au début de chaque trimestre financier et demeure en vigueur jusqu'à ce qu'il soit remplacé par le montant des sommes qui sont affectées au budget de l'exercice visé. »

Ainsi, sur cette base, les organismes communautaires financés dans le cadre des mesures figurant ci-dessous ont reçu une avance de trois mois en avril pour faciliter la continuité des projets et activités en attendant la confirmation de leur budget annuel.

- Mesure 1.2 - Accessibilité alimentaire ;
- Mesure 3.1 – Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance – composante Soutien à la création d'environnements favorables
- Mesure 4.2 – Milieux de vie favorables – Jeunesse
- Mesure 12.1 – Prévention des ITSS.

De plus, afin d'assurer le maintien de l'offre de service d'un projet inscrit à la planification provisoire 2017-2018, une deuxième avance de trois (3) mois sera versée en juillet par la DRSP du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal pour la mesure suivante :

- Mesure 12.1 – Prévention des ITSS.

Les dates de versements connues concernant le financement des crédits versés de façon non-récurrente en 2017-2018 figurent en **Annexe 2**.

### 5. Personnes ressources à la DRSP et dans les CIUSSS

Une liste des personnes ressources à la DRSP et dans les CIUSSS pour les différentes mesures de santé publique est présentée à l'**Annexe 3**.

# ANNEXES

**ANNEXE 1 : CRÉDITS RÉGIONAUX DE SANTÉ PUBLIQUE  
2017-2018  
(INCLUANT L'INDEXATION)**

**Répartition des crédits régionaux et du fonds de la CNESST récurrents et non récurrents 2017-2018 - Santé Publique**  
Pour information

ANNEXE 1

Orientations et mesures	Centres d'activité # CA ou S-CA	Versé aux CIUSSS (et autres établissements)			Versé aux organismes communautaires et instances de concertation			Versé au CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		Grand total					
		Local		Régional	Sous total	Local		Régional	Sous total	Soutien régional		Soutien régional Récurrent et non récurrent			
		Récurrent	Non récurrent	Non récurrent	Non récurrent	Régional	Sous total	non récurrent	récurrent	Récurrent	Non récurrent				
<b>Des enfants qui naissent et se développent en santé</b>															
3.1 Services intégrés en périnatalité et petite enfance - SIPPE <sup>1</sup>															
Accompagnement des familles	4112	5 694 380		5 694 380						5 694 380	-	-	5 694 380		
Création environnements favorables <sup>2</sup>	4112				4 175 951		4 175 951				4 175 951	-	4 175 951		
3.2 Interventions éducatives précoces - IEP	4112	1 151 834		1 151 834					1 151 834		-	-	1 151 834		
3.3 Y'a personne de parfait - Y'APP	4112				55 521		55 521				55 521	-	55 521		
<b>Sous total</b>		<b>6 846 214</b>		<b>6 846 214</b>	<b>4 231 472</b>		<b>4 231 472</b>			<b>6 846 214</b>	<b>4 231 472</b>		<b>11 077 686</b>		
<b>Des jeunes en santé qui réussissent leur apprentissage scolaire</b>															
4.1 Écoles et milieux en santé - Volet Agent Pivot CIUSSS	4114	918 088		918 088						918 088		-	918 088		
4.2 Milieux de vie favorables - Jeunesse <sup>3</sup>	4114				2 767 417		2 767 417				2 767 417	-	2 767 417		
4.3 Prévention - Jeux d'argent et de hasard <sup>3</sup>	4114		199 189	199 189		301 642	301 642				500 831	-	500 831		
4.5 Actions cibléées - Jeunesse <sup>4</sup>	4114					70 231	70 231				70 231	-	70 231		
<b>Sous total</b>		<b>918 088</b>	<b>199 189</b>		<b>1 117 277</b>	<b>2 767 417</b>	<b>371 873</b>	<b>3 139 290</b>			<b>918 088</b>	<b>3 338 479</b>		<b>4 256 867</b>	
<b>Une population vaccinée et protégée des infections et des menaces chimiques et physiques</b>															
11 Programme d'immunisation (y compris rotavirus)	4132	1 856 202		1 856 202						1 856 202		-	1 856 202		
12.1 Prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang - ITSS	4133					3 103 825	3 103 825				3 103 825	-	3 103 825		
12.3 SIDEP - Service intégré dépistage et prévention des ITSS	4133	1 904 596		1 904 596						1 904 596		-	1 904 596		
14 Prévention et contrôle des infections en milieu de soins	4131	1 878 055		1 878 055						1 878 055		-	1 878 055		
<b>Sous total</b>		<b>6 638 853</b>		<b>6 638 853</b>		<b>3 103 825</b>	<b>3 103 825</b>			<b>6 638 853</b>	<b>3 103 825</b>		<b>8 742 678</b>		
<b>Environnement urbain et saines habitudes de vie</b>															
1.2 Accessibilité alimentaire <sup>5</sup>	n/a					630 000	50 000	680 000			680 000	-	680 000		
17 Environnement favorable à la santé <sup>6</sup>	4140	897 409		897 409		140 169	140 169			897 409	140 169	-	1 037 578		
18 Quartier 21	4140					350 000	350 000				350 000	-	350 000		
<b>Sous total</b>		<b>897 409</b>		<b>897 409</b>		<b>980 000</b>	<b>190 169</b>	<b>1 170 169</b>			<b>897 409</b>	<b>1 170 169</b>		<b>2 067 578</b>	
<b>Santé des adultes et des aînés</b>															
2 Programmes populationnels en prévention clinique <sup>7</sup>	4160	446 426		446 426						446 426		-	446 426		
4.6 Prévention du tabagisme <sup>8</sup>	n/a						72 800	72 800			72 800	-	72 800		
5 Prévention des chutes chez les aînés															
Volet Programme intégré d'équilibre dynamique - PIED <sup>10</sup>	4140	277 474		277 474						277 474		-	277 474		
6.1 Centres d'abandon du tabagisme <sup>9</sup>	4120	543 689		543 689						543 689		-	543 689		
<b>Sous total</b>		<b>1 267 689</b>		<b>1 267 689</b>		<b>72 800</b>	<b>72 800</b>			<b>1 267 689</b>	<b>72 800</b>		<b>1 340 389</b>		
<b>Autre</b>															
1.1 Développement social	4150					544 850	35 908	580 758			580 758	-	580 758		
<b>Sous total</b>		<b>2 088 752</b>		<b>2 088 752</b>		<b>544 850</b>	<b>35 908</b>	<b>580 758</b>			<b>2 088 752</b>	<b>580 758</b>		<b>2 669 510</b>	
<b>SOUS-TOTAL des crédits régionaux</b>		<b>17 656 905</b>	<b>199 189</b>		<b>17 856 094</b>	<b>8 623 739</b>	<b>3 774 575</b>	<b>12 298 314</b>			<b>17 656 905</b>	<b>12 497 503</b>		<b>30 154 408</b>	
<b>Des milieux de travail exempts de menaces à la santé</b>															
15 Santé au travail <sup>11</sup>	0200								10 650 283			10 650 283		10 650 283	
<b>TOTAL crédits régionaux et fonds de la CNESST</b>		<b>17 656 905</b>	<b>199 189</b>		<b>17 856 094</b>	<b>8 623 739</b>	<b>3 774 575</b>	<b>12 298 314</b>	<b>10 650 283</b>			<b>17 656 905</b>	<b>12 497 503</b>	<b>10 650 283</b>	<b>40 804 691</b>

**Total des crédits à être autorisés par le c.a. 12 497 503 \$**

- 1 Financement versé sur une base populationnelle
- 2 Jusqu'en 2016-2017, le financement était versé aux CIUSSS qui le reversaient aux organismes communautaires. À compter de 2017-2018, le financement est versé directement aux organismes ou via une instance de concertation locale. Un chantier sera lancé en 2017 pour revoir l'attribution du financement. Le financement inclut les frais de soutien à l'action intersectorielle.
- 3 La répartition des montants entre les CIUSSS et les organismes communautaires pourraient changer
- 4 L'analyse des critères sera effectuée en cours d'année pour appels d'offres éventuels
- 5 La totalité du financement régional servira à couvrir l'entente MMS - Montréal métropole en santé.
- 6 Nouvelle mesure englobant les anciennes mesures 7 Lutte au cancer du sein, 17.1 Environnements urbains favorables à la santé et 17.2 Environnements favorables aux saines habitudes de vie (alimentation, activités physiques) 50 000 \$ du financement régional servira à couvrir l'entente MMS - Montréal métropole en santé.
- 7 Pour financer un intervenant par CIUSSS en prévention clinique
- 8 Le montant de 72 800 \$ est alloué par le MSSS depuis plusieurs années de façon non-récurrente. Il n'a pas encore été confirmé pour 2017-2018. S'il est octroyé au CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, il sera versé suite à des appels de projets et réparti entre les établissements et les organismes communautaires.
- 9 Un montant de 45 367 \$ a été versé par le MSSS au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal mais sera reversé aux 12 Centres d'abandon du tabagisme au pro-rata de leur budget respectif.
- 10 La répartition sera révisée en 2018-2019 afin d'inclure un point de service au CLSC Ville-Émard-Côte-St-Paul
- 11 Il s'agit d'un fonds centralisé en santé publique (CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal) qui provient entièrement de la CNESST selon une entente annuelle entérinée par la PDG du CIUSSS Centre-Sud le 17 février 2017. L'année financière couvre la période du 8 janvier 2017 au 6 janvier 2018. Le montant exclut les autres financements transférés par l'IRSSST et la RAMQ soit approximativement 3 M \$.



**ANNEXE 2 : CALENDRIER DES VERSEMENTS DE FONDS  
NON RÉCURRENTS EN 2017-2018**

## CALENDRIER DES VERSEMENTS DE FONDS NON RÉCURRENTS EN 2017-2018

Mesure	Avril	Juillet	Septembre	Novembre	Décembre
1.1 - Développement social			100 %		
1.2 - Accessibilité alimentaire	25 %*		75 %		
3.1 – SIPPE Soutien à la création d’environnements favorables	25 %*		75 %		
3.3 - Y'a personne de parfait – Y'APP			100 %		
4.2 – Milieux de vie favorables –Jeunesse	25 %*		75 %		
4.3 – Prévention – Jeux d’argent et de hasard	À déterminer				
4.5 - Actions ciblées – Jeunesse	À déterminer				
4.6 - Prévention du tabagisme	Seront versés en fonction de l'arrivée de l'enveloppe du MSSS				
6.1 - Centres d'abandon du tabagisme			100 %		
12.1 - Prévention des infections transmises sexuellement et par le sang – ITSS	25 %*	25 %*	50 %		
17 - Environnement favorable à la santé	À déterminer				
18 - Quartier 21	À déterminer				

\* Ce versement représente une avance de 25% de la subvention reçue en 2016-2017. En attendant l’adoption du budget, il a été versé au début de chaque trimestre pour permettre la continuité des services et activités financées. Il ne confirmait en aucun cas le montant total du financement.

**ANNEXE 3 :           LISTE DES PERSONNES-RESSOURCES À LA  
DRSP ET DANS LES CIUSSS**

**LISTE DES PERSONNES-RESSOURCES À LA DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-  
DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**  
**CRÉDITS DE SANTÉ PUBLIQUE 2017-2018**  
**TÉL. : 514-528-2400**

Secteurs	Responsables des mesures	Personnes- ressources
<b>Direction adjointe Opérations, partenariats, planification, recherche, enseignement, connaissance et surveillance</b>	<b>Directrice adjointe : Liette Bernier poste 3616</b>	
<b>Bureau de direction et coordination réseau</b>	<b>Chef de service : Jean-François Labadie poste 3277</b>	Marie-Claude Belzil, poste 3937 Marie-Martine Fortier, poste 3425 Louise Hamel, poste 3460
	<b>Mesure 1.1</b> : Initiative montréalaise de soutien au développement social local	Marie-Martine Fortier, poste 3425
<b>Développement des individus et de milieux de vie sains et sécuritaires</b>	<b>Coordonnatrice régionale : Annie Besner poste 3443</b>	
<b>Service Développement des enfants et des jeunes</b>	<b>Mesure 3.1 : Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE)</b> - Accompagnement des familles - Soutien à la création d'environnements favorables	Sylvie Lavoie, chef de service, poste 3406 Lise Grenier, poste 3522
	<b>Mesure 3.2</b> : Interventions éducatives précoces	
	<b>Mesure 3.3</b> : Y'a personne de parfait – Y'APP	
	<b>Mesure 4.1</b> : Écoles et milieux en santé, volet agent pivot CIUSSS	
	<b>Mesure 4.2</b> : Milieux de vie favorables – Jeunesse	
	<b>Mesure 4.3</b> : Prévention – Jeux d'argent et de hasard	
<b>Service Santé des adultes et des aînés</b>		
	<b>Mesure 2</b> : Programmes populationnels en prévention clinique	Uyen Pham, chef de service, poste 3250
<b>Mesure 4.6</b> : Prévention du tabagisme		
<b>Mesure 5</b> : Prévention des chutes chez les aînés		
<b>Mesure 6.1</b> : Centres d'abandon du tabagisme		
<b>Service Environnement urbain et saines habitudes de vie</b>		
	<b>Mesure 1.2</b> : Accessibilité alimentaire	Véronique Duclos, chef de service poste 3480
	<b>Mesure 17</b> : Environnement favorable à la santé	
	<b>Mesure 18</b> : Quartier 21	
<b>Prévention et contrôle des maladies infectieuses</b>	<b>Coordonnatrice régionale : Maryse Lapierre, poste 3865</b>	
	<b>Mesure 11</b> : Programme d'immunisation	Marie-Pierre Bah, poste 3362
	<b>Mesure 12.1</b> : Prévention des infections transmises sexuellement et par le sang-ITSS	Nathalie Paquette, poste : 3620
	<b>Mesure 12.3</b> : Service intégré de dépistage et de prévention des ITSS (SIDEP)	Nathalie Paquette, poste : 3620
	<b>Mesure 14</b> : Prévention et contrôle des infections en milieux de soins	Marie-Pierre Bah, poste 3362

## LISTE DES PERSONNES RESSOURCES 2017-2018

### CIUSSS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE-SAINT-CHARLES

Établissements	Coordonnateurs territoriaux de santé publique	Coordonnées
CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	Luc Paradis	Tél. : 514 639-0650 poste 22251 Courriel : <a href="mailto:luc.paradis.comtl@ssss.gouv.qc.ca">luc.paradis.comtl@ssss.gouv.qc.ca</a>
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	Dominique Dufour	Tél. : 514 731-1386 poste 7911 Courriel : <a href="mailto:dominique.dufour.dlm@ssss.gouv.qc.ca">dominique.dufour.dlm@ssss.gouv.qc.ca</a>
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	Francine Vincelette	Tél. : 514 527-9565 poste 3793 Courriel : <a href="mailto:francine.vincelette.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca">francine.vincelette.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca</a>
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	Danielle Thériault	Tél. : 514 273-4508 poste 4547 Courriel : <a href="mailto:danielle.theriault@ssss.gouv.qc.ca">danielle.theriault@ssss.gouv.qc.ca</a>
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	Adam Mongodin	Tél. : 514 251-4000 poste 2660 Courriel : <a href="mailto:adam.mongodin.cemtl@ssss.gouv.qc.ca">adam.mongodin.cemtl@ssss.gouv.qc.ca</a>
Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles	Lucie Lalande (responsable des dossiers de santé publique)	Tél. : 514-937-9251 poste 6271 Courriel : <a href="mailto:lucie.lalande.psch@ssss.gouv.qc.ca">lucie.lalande.psch@ssss.gouv.qc.ca</a>